



OFFRE D'EMPLOI
MANŒUVRE AUX TRAVAUX PUBLICS
TEMPS PLEIN

Sommaire :

Sous l'autorité de la direction générale et de l'inspecteur municipal, le manoeuvre au sein du service des travaux publics fait partie d'une équipe chargée des activités relatives à l'entretien et à l'opération des installations municipales.

Il exécute en fonction des besoins, toutes les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier, des installations sanitaires et pluviales, des espaces verts, des immeubles municipaux, des parcs et équipements de terrain.

Tâches générales :

- Participer aux travaux de voirie, réparation des routes et ponceaux, creuser et combler les trous et les affaissements de la chaussée, soit avec de la pierre concassée ou du béton bitumineux;
- Réparation ou remplacement de la signalisation;
- Effectuer divers travaux en hygiène du milieu (eau et égouts), réparation d'égouts, entretien général du réseau;
- Faire l'entretien mécanique des équipements disponibles;
- Entretien des pelouses et débroussaillage;
- Émondage et/ou coupe d'arbres;
- Entretien des bâtiments municipaux, réparations mineures, travaux de menuiserie, effectuer de menus travaux (remplacer les ampoules et néons, nettoyer les planchers, peinture légère, etc.);
- Soutenir le Service des loisirs lors des travaux d'entretien des parcs, de ses infrastructures ainsi que soutien aux événements, entretien des terrains de sports;
- Nettoyer, laver ou réparer à l'aide d'outillage simple les équipements de la municipalité (ex. : quais, tables à pique-nique et bancs, poncer les surfaces à rénover ou à rafraîchir);
- Déblayer, durant l'hiver, les alentours des bâtisses et équipements municipaux à l'aide de l'outillage nécessaire, saler les entrées, chemins ou allées;
- S'occuper du nettoyage et de l'entretien des patinoires extérieures (horaire de soir);
- Déménager ou transporter, à l'occasion, du mobilier et/ou du matériel;
- Voir à l'ouverture et/ou la fermeture saisonnière de bâtiments;
- Balayer les entrées et enlever les papiers et déchets sur le terrain adjacent aux divers bâtiments municipaux, parcs;
- Vider les poubelles, entretien floral l'été;
- Assister l'inspecteur municipal dans certaines fonctions;
- Respecter les règlements de sécurité dans son milieu de travail, utiliser les méthodes de travail sécuritaires et informer son supérieur immédiat de toutes situations dangereuses et d'anomalies;
- Être de garde une semaine sur deux (incluant fin de semaine);
- Se rendre disponible pour suivre toute formation jugée pertinente par la direction ou le conseil municipal;
- Effectuer toute autre tâche connexe à l'emploi.

Cette description de fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Exigences :

Formation générale

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

POSTE : MANŒUVRE AUX TRAVAUX PUBLICS

Expérience

2 années d'expérience dans un emploi comportant des tâches similaires.

Expérience municipale un atout.

Connaissances particulières

Connaissances dans différents domaines de l'entretien d'équipements, de bâtiments, etc.

Bonne maîtrise des outils électriques et à essence.

Détenir un permis de conduire valide (classe 5).

Détenir l'attestation de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (délivrée par l'ASP Construction ou l'APSAM).

Détenir une formation et de l'expérience de travail dans un espace clos, un atout.

Exigences physiques

Avoir une bonne capacité physique pour travailler dans différentes postures.

Être en mesure de soulever des poids pouvant atteindre 20 kilogrammes.

Être capable de travailler dans des conditions climatiques variées (chaleur, froid, humidité...).

Caractéristiques personnelles

Habilités manuelles marquées, consciencieux.

Ponctualité et être disponible sur appel dans les cas d'urgence.

Travail de nuit durant la saison hivernale pour l'entretien des patinoires.

Facilité à travailler en équipe.

Autonome, débrouillard, proactif, bon sens de l'organisation du temps et des priorités.

Autre

La formation du candidat à titre de pompier 1 pourrait être considérée comme un atout.

Horaire : 35 h/semaine; horaire de jour, de soir et de fin de semaine, selon les besoins du Service.

Salaire et avantages sociaux :

Selon expérience et compétence du candidat, soit entre 22 \$ et 26 \$ de l'heure.

6 % de vacances, régime de retraite et assurances.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à dg@ileauxnoix.qc.ca, en personne ou par la poste/chute à courrier avec la mention «Offre d'emploi – Manœuvre aux travaux publics» avant le 29 avril 2022, 16 h, à l'attention de :

Edith Létourneau
Directrice générale
Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
959, rue Principale
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, QC, J0J 1G0

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.